# VOTRE **MÉTIER** EST EN **DANGER**

## NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS

Vous le savez, les négociations conventionnelles ont cette année été bouleversées par la mise en place d'un règlement arbitral mettant en danger notre profession et la qualité des soins que nous pourrons prodiguer à nos patients.



## SI VOUS NE VOUS INQUIÉTEZ PAS CAR VOUS ÊTES SOUS LES PLAFONDS

Ces tarifs n'ont vocation qu'à diminuer grâce au précédent que créera l'arbitrage, et certainement pas à évoluer avec l'inflation !

## SI VOUS PENSEZ RÉÉQUILIBRER VOTRE EXERCICE GRÂCE AU NPC

Certains actes NPC commencent déjà à être plafonnés, et les contrôles et sanctions de toute systématisation du NPC seront multipliés.

## SI VOUS PENSEZ RÉÉQUILIBRER VOTRE EXERCICE GRÂCE AUX REVALORISATIONS

La clause de sauvegarde prévue dans le règlement arbitral entraînera une annulation des revalorisations, elles n'auront pas lieu !

## SI VOUS NE VOUS INQUIÉTEZ PAS CAR VOTRE RETRAITE EST PROCHE

Moins de cotisants, chiffres d'affaires en baisse, vous n'aurez pas les pensions que vous auriez méritées.

## LES SEULS COMBATS PERDUS D'AVANCE SONT CEUX QUE L'ON NE PREND PAS LA PEINE DE MENER

**Contactez ou créez dès à présent votre CCDeLi – www.ccdeli.fr**

© Contenu réalisé par CCDeLi – Design réalisé par Dentalespace